

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Personnes à prévenir

Nom, prénom de l'enfant :

Père : Nom : Prénom : Profession :

Tel : Mail :

Mère : Nom : Prénom : Profession :

Tel : Mail :

autorise les responsables de l'association **Andrezieux-Bouthéon Badminton Club** à prendre toutes les dispositions nécessaires à sa sécurité et toutes mesures d'urgences médicales ou chirurgicales qui s'imposent en cas d'accident.

autorise mon enfant à être transporté par un tiers dans son véhicule dans le cadre des activités et manifestations auxquelles il est susceptible de participer au cours de la saison 2022 - 2023

Je déclare dégager les responsables de l'association **Andrezieux-Bouthéon Badminton Club** de toute responsabilité en dehors du créneau d'entraînement pour lequel mon enfant est inscrit et dont je reconnais avoir eu dûment connaissance.

Je déclare dégager les responsables de l'association **Andrezieux-Bouthéon Badminton Club** de toute responsabilité dès lors que je (*ou la personne venue déposer mon enfant*) ne me suis pas assuré :

- que la séance prévue a bien lieu avant d'y laisser mon enfant;
- de la présence de l'entraîneur ou d'un responsable de **Andrezieux-Bouthéon Badminton Club** sur le lieu d'entraînement avant d'y laisser mon enfant.

Je déclare dégager les responsables de l'association **Andrezieux-Bouthéon Badminton Club** de toute responsabilité lorsque le gymnase du Lycée n'est pas disponible et que le club n'a pas été prévenu au moins 24h00 à l'avance.

Fait à Andrezieux-Bouthéon, le :

Signature, précédée de la mention « *lu et approuvé* »

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné(e), (*Nom/Prénom père, mère, tuteur*)

autorise mon enfant (1)

n'autorise pas mon enfant (2)

NOM :PRENOM :

à sortir librement du Gymnase à la fin des cours & entraînements sportifs animés par les Entraîneurs et bénévoles de **Andrezieux-Bouthéon Badminton Club**

1. Dans ce cas, je décharge le club de toute responsabilité.
2. Dans ce cas, l'enfant attendra dans la salle d'entraînement du gymnase avant d'être pris en charge par son représentant légal (père, mère, tuteur) qui devra alors se présenter au gymnase et s'adresser à l'entraîneur.
- 3.

Fait à Andrezieux-Bouthéon, le :

Signature, précédée de la mention « *lu et approuvé* »